

tants dirent à voix basse les mêmes choses que le consécrateur.

On rappelle à l'évêque élu ces paroles de l'Apôtre de ne pas se hâter d'imposer les mains. L'objet de l'examen concerne la foi en la Sainte-Trinité, le gouvernement de l'Eglise, la prudence, l'instruction du peuple conformément aux saintes Ecritures, aux traditions catholiques et aux constitutions du siège apostolique qu'il promet de recevoir avec respect, d'enseigner et d'observer. Il anathématise toute secte opposée à la sainte Eglise catholique. Il professe que chaque personne de la sainte Trinité est un seul Dieu, vrai, plein et parfait; que le fils est vrai Dieu, et vrai homme, fils unique de Dieu, non adoptif, ni fantastique, une seule personne en deux natures; et le reste de la foi catholique, avec la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Alors l'élu se levant un instant, la tête découverte, répond : *Je le veux de tout mon cœur.*

Puis le consécrateur lui fit les interrogations ordinaires.

Cet examen étant fini, les évêques assistants conduisirent l'élu devant le consécrateur; il se mit à genoux et lui baisa la main avec respect. Alors le consécrateur déposa la mitre, se tourna vers l'autel avec ses ministres, fit la confession à l'ordinaire, ayant l'élu à sa gauche, tous les évêques, debout devant leurs sièges, faisant pareillement la confession avec leurs chapelains.

Puis les évêques assistants conduisirent l'élu à sa chapelle; il y déposa la chape; des acolytes lui mirent les sandales; il lut en même temps les psaumes et les oraisons accoutumées.

Les évêques assistants amenèrent de nouveau l'élu devant le consécrateur; l'élu découvert lui fit une profonde inclination; les assistants saluèrent aussi le consécrateur par une petite inclination sans quitter la mitre. Alors tous s'assirent; et le consécrateur assis avec la mitre, tourné vers l'élu, dit :

"L'évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser, et confirmer."

Ensuite tous se levèrent et le consécrateur, debout avec la mitre, dit aux assistants :

"Prions, très chers frères, afin que, pour l'unité de son église, la

bonté du Tout-Puissant communie à cet élu l'abondance de ses grâces."

Aussitôt le consécrateur se mit à genoux devant son fauteuil, les évêques assistants devant leurs sièges, tous avec la mitre; l'élu se prosterna à la gauche du consécrateur; les ministres, et tous les autres sont aussi à genoux.

Alors M. l'abbé Martineau commença les litanies, que l'on dit en entier, comme à l'ordination d'un sous-diacre.

Quand elles furent finies, tous se levèrent, le consécrateur debout avec la mitre, devant son fauteuil, et l'élu à genoux devant lui.

Alors le consécrateur reçut le livre des Evangiles, et aidé par les évêques assistants, il le pose tout ouvert, sans rien dire, sur la tête et les épaules de l'élu.

Ensuite le consécrateur, et les évêques assistants touchèrent des deux mains la tête de l'élu, en disant : "Recevez le Saint-Esprit."

Après cela le consécrateur, debout, sans mitre, dit une oraison.

On prie le Seigneur de répandre sur son serviteur le complément de la grâce sacerdotale.

Le consécrateur à genoux, tourné vers l'autel, commença le *Veni Creator*, et les autres le continuèrent.

On le dit en entier comme à l'ordination d'un prêtre.

Quand le premier verset fut achevé, le pontife se leva et s'assit au fauteuil devant le milieu de l'autel; il prit la mitre, déposa l'anneau et les gants, reprit l'anneau, et les ministres lui mirent le grémial. Alors il trempa le bout de son pouce droit dans le saint chrême, en fit d'abord une onction en forme de croix qui embrassa toute la couronne de l'élu, à genoux devant lui, puis il étendit l'onction au reste de la couronne en disant :

Ungatur, et consecratur caput tuum, celesti benedictione ordine pontificali.

Il fit trois fois le signe de la croix avec la main droite sur la tête de l'élu, en disant :

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. R. Amen.

On met au cou de l'élu l'autre longue serviette, prise parmi les huit sus-indiquées. Le consécrateur s'assied, reçoit la mitre, et l'élu étant à genoux devant lui, tenant ses mains ouvertes l'une à côté de l'autre, il y trace deux lignes de son

pouce droit avec le saint chrême, savoir, du pouce de la main droite à l'index de la main gauche, et du pouce de la main gauche à l'index de la main droite; puis il étend l'onction à la paume des mains de l'élu, en disant :

"Que l'huile sainte, le saint chrême, consacre ces mains, comme Samuel sacra David roi et prophète."

Il fit avec la main droite le signe de la croix sur la tête de l'élu.

Ensuite il l'asperge d'eau bénite.

Puis, s'étant assis, il reçut la mitre, et la donna au nouveau consacré qui est à genoux devant lui.

Cela étant fait, le consécrateur déposa la mitre, se leva et bénit l'anneau, en l'aspergeant d'eau bénite et le mit au doigt annulaire de la main droite de l'élu.

Alors le consécrateur prit le livre des Evangiles qui était sur l'épaule du consacré; et, aidé par les évêques assistants, il le donna fermé au consacré, qui le toucha sans ouvrir ses mains. Le consécrateur dit :

"Recevez l'Evangile, allez, prêchez au peuple qui vous est confié; Dieu est assez puissant pour augmenter en vous sa grâce."

Le consécrateur ayant dit ce qui précède admit le consacré au baiser de paix; chacun des évêques assistants le fit aussi.

Alors le consacré, entre les évêques assistants, retourna à la chapelle et s'y assit. Le consécrateur à son fauteuil, continua la messe jusqu'à l'Offertoire inclusivement. Le consacré en fit autant dans sa chapelle.

II

SERMON

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. C'est un beau morceau d'éloquence. En voici le texte :

Spiritus Domini super me : propter quod unxit me : evangelizare pauperibus misit me.

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; c'est pourquoi il m'a sacré par son onction : il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres. (Saint Luc, IV, 17.)

Messeigneurs,

Mes Frères,

Le Seigneur voulant conserver sa loi parmi les Juifs jusqu'à la venue du Messie, leur donna, pour veiller